



20180301 N° 2018/03/01

DEPARTEMENT DU GARD  
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**Séance du mardi 27 mars 2018, 18 heures**

**Membres présents :** Mesdames ANGELI Laurette, BOUVOT Jacqueline, FOUANT Maryse, DECISIER Geneviève, ARBUS Francine **et Messieurs :** LANGET Christian, GAUBIAC Jean-Pierre, NOGUIER André, CHANAL Pierre, COMPAN Pierre, FAIDHERBE Lucas, LEPROVOST Richard, BURTET Jean Luc, GERVASONI Gérald, CORBIN Joël, VALGALIER Régis, LAURITA David, CERRET Michel, ROUDIL Joël

**Membres absents excusés :** Madame et Messieurs : LAURENT Stéphanie, PRATLONG Nicole, FRATISSIER Michel, ISSERT Michel, FINIELS Thierry, MARTIN Claude, CATHALA Serge, CASTANON Philippe, JEAN Lionel, DAUTHEVILLE Jacques, MARTIN Laurent, GARCIA Diego.

**Membre absent:** Monsieur CAUSSE Jean Louis.

**Membre remplacé :** Madame FOUANT Maryse remplace Monsieur CATHALA Serge

**Procurations :** Monsieur ISSERT Michel donne procuration à Monsieur CHANAL,  
Monsieur CASTANON Philippe donne procuration à Monsieur NOGUIER,  
Madame LAURENT Stéphanie donne procuration à Monsieur CERRET,  
Monsieur DAUTHEVILLE Jacques donne procuration à Monsieur ROUDIL,  
Monsieur JEAN Lionel donne procuration à Monsieur LAURITA,  
Monsieur FINIELS Thierry donne procuration à Monsieur CORBIN,  
Monsieur MARTIN Claude, donne procuration à Monsieur GERVASONI

**Membres ayant participé au vote :** 26

**Date de convocation :** 15 mars 2018

**Date d'affichage :** 15 mars 2018

L'an DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi 27 mars, à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL - CÉVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, aux ateliers techniques du SYMTOMA (ZAM du Tapis Vert) à Saint Hippolyte du Fort, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérald GERVASONI.

Secrétaire de séance : Monsieur CORBIN Joël

**Objet :** Compte de Gestion 2017

Madame Laurette ANGELI, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente déléguée aux finances, fait part à l'assemblée délibérante que le compte de gestion 2017 du trésorier s'avère strictement conforme et identique au compte administratif de l'ordonnateur.

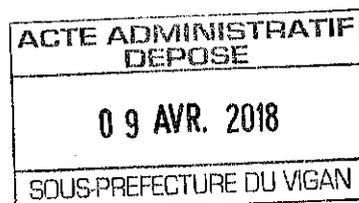
Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte à l'unanimité des présents le compte de gestion 2017.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

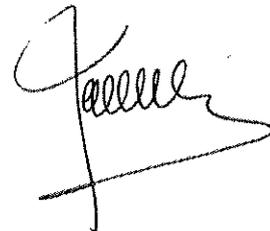
Fait à Saint Hippolyte du Fort, le 28 mars 2018

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le .....~~29 MAR. 2018~~ de la publication le .....~~29 MAR. 2018~~.....



Le Président,



Gérald GERVASONI



N° 2018/03/02

20180302

DEPARTEMENT DU GARD  
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**Séance du mardi 27 mars 2018, 18 heures**

**Membres présents :** Mesdames ANGELI Laurette, BOUVOT Jacqueline, FOUANT Maryse, DECISIER Geneviève, ARBUS Francine **et Messieurs :** LANGET Christian, GAUBIAC Jean-Pierre, NOGUIER André, CHANAL Pierre, COMPAN Pierre, FAIDHERBE Lucas, LEPROVOST Richard, BURTET Jean Luc, GERVASONI Gérald, CORBIN Joël, VALGALIER Régis, LAURITA David, CERRET Michel, ROUDIL Joël

**Membres absents excusés :** Madame et Messieurs : LAURENT Stéphanie, PRATLONG Nicole, FRATISSIER Michel, ISSERT Michel, FINIELS Thierry, MARTIN Claude, CATHALA Serge, CASTANON Philippe, JEAN Lionel, DAUTHEVILLE Jacques, MARTIN Laurent, GARCIA Diego.

**Membre absent:** Monsieur CAUSSE Jean Louis.

**Membre remplacé :** Madame FOUANT Maryse remplace Monsieur CATHALA Serge

**Procurations :** Monsieur ISSERT Michel donne procuration à Monsieur CHANAL,  
Monsieur CASTANON Philippe donne procuration à Monsieur NOGUIER,  
Madame LAURENT Stéphanie donne procuration à Monsieur CERRET,  
Monsieur DAUTHEVILLE Jacques donne procuration à Monsieur ROUDIL,  
Monsieur JEAN Lionel donne procuration à Monsieur LAURITA,  
Monsieur FINIELS Thierry donne procuration à Monsieur CORBIN,  
Monsieur MARTIN Claude, donne procuration à Monsieur GERVASONI

**Membres ayant participé au vote :** 25

**Date de convocation :** 15 mars 2018

**Date d'affichage :** 15 mars 2018

L'an DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi 27 mars, à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL - CÉVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, aux ateliers techniques du SYMTOMA (ZAM du Tapis Vert) à Saint Hippolyte du Fort, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérald GERVASONI.

Secrétaire de séance : Monsieur CORBIN Joël

**Objet :** Compte Administratif 2017

Madame ANGELI, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente, déléguée aux finances, fait part à l'assemblée délibérante des résultats dégagés par le compte administratif 2017 :

Résultats 2017 :

- Excédent de fonctionnement : 59 721,30€
- Excédent d'investissement : 157 989,10€

Résultats des années antérieures :

- Excédent de fonctionnement : 259 730,26€
- Excédent d'investissement : 92 438,58€

Résultat global :

- Excédent de fonctionnement : 319 451,56€
- Excédent d'investissement : 250 427,68€ (il y a 79 000,00€ de reste à réaliser)

Après en avoir délibéré et en l'absence du Président sorti de la salle, le comité syndical à l'unanimité des présents approuve le compte administratif 2017 tel qu'il a été présenté et joint en annexe.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

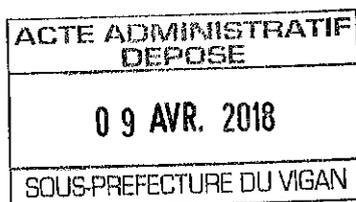
Fait à Saint Hippolyte du Fort, le 28 mars 2018

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le ..... ~~29 MAR. 2018~~ .....

**29 MAR. 2018**

Le Président,



Gérald GERVASONI



N° 2018/03/03

20180303

DEPARTEMENT DU GARD  
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**Séance du mardi 27 mars 2018, 18 heures**

**Membres présents :** Mesdames ANGELI Laurette, BOUVOT Jacqueline, FOUANT Maryse, DECISIER Geneviève, ARBUS Francine **et Messieurs :** LANGET Christian, GAUBIAC Jean-Pierre, NOGUIER André, CHANAL Pierre, COMPAN Pierre, FAIDHERBE Lucas, LEPROVOST Richard, BURTET Jean Luc, GERVASONI Gérald, CORBIN Joël, VALGALIER Régis, LAURITA David, CERRET Michel, ROUDIL Joël

**Membres absents excusés :** Madame et Messieurs : LAURENT Stéphanie, PRATLONG Nicole, FRATISSIER Michel, ISSERT Michel, FINIELS Thierry, MARTIN Claude, CATHALA Serge, CASTANON Philippe, JEAN Lionel, DAUTHEVILLE Jacques, MARTIN Laurent, GARCIA Diego.

**Membre absent:** Monsieur CAUSSE Jean Louis.

**Membre remplacé :** Madame FOUANT Maryse remplace Monsieur CATHALA Serge

**Procurations :** Monsieur ISSERT Michel donne procuration à Monsieur CHANAL,  
Monsieur CASTANON Philippe donne procuration à Monsieur NOGUIER,  
Madame LAURENT Stéphanie donne procuration à Monsieur CERRET,  
Monsieur DAUTHEVILLE Jacques donne procuration à Monsieur ROUDIL,  
Monsieur JEAN Lionel donne procuration à Monsieur LAURITA,  
Monsieur FINIELS Thierry donne procuration à Monsieur CORBIN,  
Monsieur MARTIN Claude, donne procuration à Monsieur GERVASONI

**Membres ayant participé au vote :** 26

**Date de convocation :** 15 mars 2018

**Date d'affichage :** 15 mars 2018

L'an DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi 27 mars, à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL - CÉVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, aux ateliers techniques du SYMTOMA (ZAM du Tapis Vert) à Saint Hippolyte du Fort, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérald GERVASONI.

Secrétaire de séance : Monsieur CORBIN Joël

**Objet :** Budget Primitif 2018

Le Président et Madame Laurette ANGELI, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente déléguée aux finances, proposent à l'assemblée délibérante un Budget

Primitif 2018 équilibré en dépenses et en recettes selon les caractéristiques suivantes :

- Dépenses de Fonctionnement : 4 038 548,77 €  
- Recettes de Fonctionnement : 4 038 548,77 €

- Dépenses d'Investissement : 399 784,22 €  
- Recettes d'Investissement : 399 784,22 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical, approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2018 tel qu'il a été présenté et joint en annexe.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

Fait à Saint Hippolyte du Fort, le 28 mars 2018

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le .....~~29 MAR. 2018~~ et de la publication le ~~29 MAR. 2018~~.....



Le Président,



Gérald GERVASONI



N° 2018/03/04

20180304

DEPARTEMENT DU GARD  
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**Séance du mardi 27 mars 2018, 18 heures**

**Membres présents :** Mesdames ANGELI Laurette, BOUVOT Jacqueline, FOUANT Maryse, DECISIER Geneviève, ARBUS Francine **et Messieurs :** LANGET Christian, GAUBIAC Jean-Pierre, NOGUIER André, CHANAL Pierre, COMPAN Pierre, FAIDHERBE Lucas, LEPROVOST Richard, BURTET Jean Luc, GERVASONI Gérald, CORBIN Joël, VALGALIER Régis, LAURITA David, CERRET Michel, ROUDIL Joël

**Membres absents excusés :** Madame et Messieurs : LAURENT Stéphanie, PRATLONG Nicole, FRATISSIER Michel, ISSERT Michel, FINIELS Thierry, MARTIN Claude, CATHALA Serge, CASTANON Philippe, JEAN Lionel, DAUTHEVILLE Jacques, MARTIN Laurent, GARCIA Diego.

**Membre absent:** Monsieur CAUSSE Jean Louis.

**Membre remplacé :** Madame FOUANT Maryse remplace Monsieur CATHALA Serge

**Procurations :** Monsieur ISSERT Michel donne procuration à Monsieur CHANAL,  
Monsieur CASTANON Philippe donne procuration à Monsieur NOGUIER,  
Madame LAURENT Stéphanie donne procuration à Monsieur CERRET,  
Monsieur DAUTHEVILLE Jacques donne procuration à Monsieur ROUDIL,  
Monsieur JEAN Lionel donne procuration à Monsieur LAURITA,  
Monsieur FINIELS Thierry donne procuration à Monsieur CORBIN,  
Monsieur MARTIN Claude, donne procuration à Monsieur GERVASONI

**Membres ayant participé au vote :** 26

**Date de convocation :** 15 mars 2018

**Date d'affichage :** 15 mars 2018

L'an DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi 27 mars, à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL - CÉVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, aux ateliers techniques du SYMTOMA (ZAM du Tapis Vert) à Saint Hippolyte du Fort, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérald GERVASONI.

Secrétaire de séance : Monsieur CORBIN Joël

**Objet :** Participations 2018

Le Président, expose à l'assemblée délibérante la nécessité de fixer le montant de la participation des adhérents suite au vote du Budget Primitif.

Conformément au mode de calcul de l'année précédente, le président propose une participation 2018 scindée en une part fixe de 14,9750€ par habitant (selon le recensement INSEE en vigueur au 1er janvier 2018) correspondant globalement aux frais de structure du syndicat mixte, et une part variable dite « incitative » correspondant aux coûts des prestations assurées par le syndicat mixte et directement proportionnelle aux quantités de déchets résiduels et recyclables produits par chaque E.P.C.I. adhérent durant l'exercice 2017.

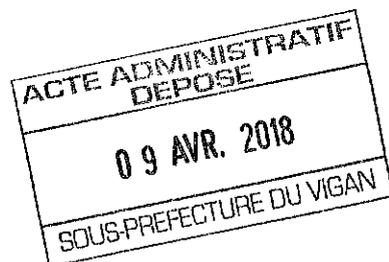
Après en avoir délibéré, le comité syndical, approuve à l'unanimité des présents le montant des participations 2018 tel que détaillé dans l'annexe jointe.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

Fait à Saint Hippolyte du Fort, le 28 mars 2018

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission le 28 MAR 2018 sous-préfecture le .....  
29 MAR 2018 et de la publication le .....



Le Président,

Gérald GERVASONI



DEPARTEMENT DU GARD  
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

N° 2018/03/05

20180305

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**Séance du mardi 27 mars 2018, 18 heures**

**Membres présents :** Mesdames ANGELI Laurette, BOUVOT Jacqueline, FOUANT Maryse, DECISIER Geneviève, ARBUS Francine **et Messieurs :** LANGET Christian, GAUBIAC Jean-Pierre, NOGUIER André, CHANAL Pierre, COMPAN Pierre, FAIDHERBE Lucas, LEPROVOST Richard, BURTET Jean Luc, GERVASONI Gérard, CORBIN Joël, VALGALIER Régis, LAURITA David, CERRET Michel, ROUDIL Joël

**Membres absents excusés :** Madame et Messieurs : LAURENT Stéphanie, PRATLONG Nicole, FRATISSIER Michel, ISSERT Michel, FINIELS Thierry, MARTIN Claude, CATHALA Serge, CASTANON Philippe, JEAN Lionel, DAUTHEVILLE Jacques, MARTIN Laurent, GARCIA Diego.

**Membre absent:** Monsieur CAUSSE Jean Louis.

**Membre remplacé :** Madame FOUANT Maryse remplace Monsieur CATHALA Serge

**Procurations :** Monsieur ISSERT Michel donne procuration à Monsieur CHANAL,  
Monsieur CASTANON Philippe donne procuration à Monsieur NOGUIER,  
Madame LAURENT Stéphanie donne procuration à Monsieur CERRET,  
Monsieur DAUTHEVILLE Jacques donne procuration à Monsieur ROUDIL,  
Monsieur JEAN Lionel donne procuration à Monsieur LAURITA,  
Monsieur FINIELS Thierry donne procuration à Monsieur CORBIN,  
Monsieur MARTIN Claude, donne procuration à Monsieur GERVASONI

**Membres ayant participé au vote :** 26

**Date de convocation :** 15 mars 2018

**Date d'affichage :** 15 mars 2018

L'an DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi 27 mars, à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL - CÉVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, aux ateliers techniques du SYMTOMA (ZAM du Tapis Vert) à Saint Hippolyte du Fort, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard GERVASONI.

Secrétaire de séance : Monsieur CORBIN Joël

**Objet :** indemnités du receveur/percepteur

La Vice-présidente déléguée aux finances, madame Laurette ANGELI expose que dans le cadre de la réglementation il y a lieu d'accorder ou non l'indemnité de conseil et de budget au trésorier. Au titre de l'année 2017, l'indemnité sollicitée par le receveur/percepteur s'élève à 717,87 € pour le conseil et 30,49 € pour le budget. Soit un total de 748,36 euros brut.

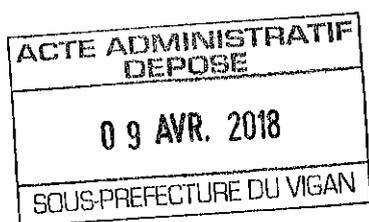
Après en avoir délibéré, le comité syndical, décide par 25 voix pour et 1 contre (Madame BOUVOT) d'allouer au trésorier 100% du montant de ces indemnités.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

Fait à Saint Hippolyte du Fort, le 28 mars 2018

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le ..... 29 MAR. 2018 ..... et de la publication le ..... 29 MAR. 2018 .....



Le Président,

Gérald GERVASONI



N° 2018/03/06

20180306

DEPARTEMENT DU GARD  
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**Séance du mardi 27 mars 2018, 18 heures**

**Membres présents :** Mesdames ANGELI Laurette, BOUVOT Jacqueline, FOUANT Maryse, DECISIER Geneviève, ARBUS Francine **et Messieurs :** LANGET Christian, GAUBIAC Jean-Pierre, NOGUIER André, CHANAL Pierre, COMPAN Pierre, FAIDHERBE Lucas, LEPROVOST Richard, BURTET Jean Luc, GERVASONI Gérald, CORBIN Joël, VALGALIER Régis, LAURITA David, CERRET Michel, ROUDIL Joël

**Membres absents excusés :** Madame et Messieurs : LAURENT Stéphanie, PRATLONG Nicole, FRATISSIER Michel, ISSERT Michel, FINIELS Thierry, MARTIN Claude, CATHALA Serge, CASTANON Philippe, JEAN Lionel, DAUTHEVILLE Jacques, MARTIN Laurent, GARCIA Diego.

**Membre absent:** Monsieur CAUSSE Jean Louis.

**Membre remplacé :** Madame FOUANT Maryse remplace Monsieur CATHALA Serge

**Procurations :** Monsieur ISSERT Michel donne procuration à Monsieur CHANAL, Monsieur CASTANON Philippe donne procuration à Monsieur NOGUIER, Madame LAURENT Stéphanie donne procuration à Monsieur CERRET, Monsieur DAUTHEVILLE Jacques donne procuration à Monsieur ROUDIL, Monsieur JEAN Lionel donne procuration à Monsieur LAURITA, Monsieur FINIELS Thierry donne procuration à Monsieur CORBIN, Monsieur MARTIN Claude, donne procuration à Monsieur GERVASONI

**Membres ayant participé au vote :** 26

**Date de convocation :** 15 mars 2018

**Date d'affichage :** 15 mars 2018

L'an DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi 27 mars, à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL – CÉVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, aux ateliers techniques du SYMTOMA (ZAM du Tapis Vert) à Saint Hippolyte du Fort, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérald GERVAŞONI.

Secrétaire de séance : Monsieur CORBIN Joël

**Objet :** Avenant au contrat Eco-DDS

Monsieur Pierre COMPAN, vice président chargé du tri et des déchèteries, fait part à l'assemblée délibérante que le 13 février dernier, le SYMTOMA a été destinataire d'un projet d'avenant au contrat-type relatif à la filière de récupération des Déchets Dangereux Spécifiques (D.D.S.) par l'éco-organisme agréé Eco-DDS. Cet avenant propose notamment une augmentation des soutiens financiers aux collectivités avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2018 s'il est signé avant le 30 juin 2018.

Après en avoir délibéré, compte-tenu des incidences financières positives pour le syndicat mixte, le comité syndical, approuve à l'unanimité des présents cet avenant et autorise le Président à le signer dans les meilleurs délais tel que proposé dans l'annexe jointe, et bénéficier ainsi de la rétro-activité envisagée.

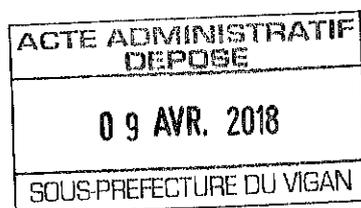
Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

Fait à Saint Hippolyte du Fort, le 28 mars 2018

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le .....**29 MAR. 2018**..... et de la publication le .....**29 MAR. 2018**.....

Le Président,



Gérald GERVASONI



SYMTOMA  
AIGOUAL - CÉVENNES - VIDOURLE

DÉPARTEMENT DU GARD  
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

N° 2018/03/07

20180307

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**Séance du mardi 27 mars 2018, 18 heures**

**Membres présents :** Mesdames ANGELI Laurette, BOUVOT Jacqueline, FOUANT Maryse, DECISIER Geneviève, ARBUS Francine **et Messieurs :** LANGET Christian, GAUBIAC Jean-Pierre, NOGUIER André, CHANAL Pierre, COMPAN Pierre, FAIDHERBE Lucas, LEPROVOST Richard, BURTET Jean Luc, GERVASONI Gérald, CORBIN Joël, VALGALIER Régis, LAURITA David, CERRET Michel, ROUDIL Joël

**Membres absents excusés :** Madame et Messieurs : LAURENT Stéphanie, PRATLONG Nicole, FRATISSIER Michel, ISSERT Michel, FINIELS Thierry, MARTIN Claude, CATHALA Serge, CASTANON Philippe, JEAN Lionel, DAUTHEVILLE Jacques, MARTIN Laurent, GARCIA Diego.

**Membre absent:** Monsieur CAUSSE Jean Louis.

**Membre remplacé :** Madame FOUANT Maryse remplace Monsieur CATHALA Serge

**Procurations :** Monsieur ISSERT Michel donne procuration à Monsieur CHANAL, Monsieur CASTANON Philippe donne procuration à Monsieur NOGUIER, Madame LAURENT Stéphanie donne procuration à Monsieur CERRET, Monsieur DAUTHEVILLE Jacques donne procuration à Monsieur ROUDIL, Monsieur JEAN Lionel donne procuration à Monsieur LAURITA, Monsieur FINIELS Thierry donne procuration à Monsieur CORBIN, Monsieur MARTIN Claude, donne procuration à Monsieur GERVASONI

**Membres ayant participé au vote :** 26

**Date de convocation :** 15 mars 2018

**Date d'affichage :** 15 mars 2018

L'an DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi 27 mars, à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL - CÉVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, aux ateliers techniques du SYMTOMA (ZAM du Tapis Vert) à Saint Hippolyte du Fort, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérald GERVAÏSONI.

Secrétaire de séance : Monsieur CORBIN Joël

**Objet :** Evolution du paysage syndical

Le Président rappelle à l'assemblée délibérante les objectifs fixés par la loi de transition énergétique avec la hiérarchie des modes de traitement. Mais ce principe sera difficilement applicable dans le département si le projet de plan régional en cours d'élaboration est approuvé en l'état. En effet, ce dernier prévoit d'interdire toute extension de capacité des unités de valorisation thermique qui pourtant constituent une possible solution de court terme pour notre syndicat compte tenu de leur proximité. Devant ces risques de blocage, il est nécessaire de travailler avec l'ensemble des syndicats mixtes voisins pour étudier le meilleur partenariat possible. Il s'agira alors d'optimiser certaines filières de traitement tout en conservant les particularités de chacun issues d'un historique différent.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des présents, autorise le Président à engager les démarches pratiques de rapprochement auprès de ses homologues.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

Fait à Saint Hippolyte du Fort, le 28 mars 2018

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le ..... **29 MAR. 2018** et de la publication le .....

**29 MAR. 2018**

Le Président,



Gérald GERVASONI

